

**ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES - ARTS PLASTIQUES**  
**Calendrier Session 2020**

	<b>EPREUVES FACULTATIVES</b>	<b>EPREUVE ECRITE</b>	<b>EPREUVES PRATIQUES</b>
<b>CALENDRIER DE SESSION</b>	<b>Période du 11 mai au 20 mai</b> <i>N.B. : les épreuves se termineront au plus tard le vendredi 15 mai dans l'académie de Versailles</i>	<b>Mercredi 24 juin de 14h à 17h30</b>	<b>Du 26 juin au 1<sup>er</sup> juillet (8h30 – 18h)</b>
Conservation et récupération des dossiers candidats	Le candidat apporte son dossier le jour de l'épreuve. Le centre conserve les dossiers des candidats jusqu'à l'harmonisation. Récupération des dossiers par les candidats le jeudi 28 mai – 9h/17h		Le candidat apporte son dossier le jour de l'épreuve. Le centre conserve les dossiers des candidats jusqu'à l'harmonisation. Récupération des dossiers par les candidats le vendredi 3 juillet – 9h/17h
Réunions d'entente académiques  Convoquer tous les évaluateurs + coordonnateurs Selon leur académie d'origine	<b>VERSAILLES</b> : Le mardi 5 mai - 9h30/13h <b>Attention, nouveau lieu</b> : Lycée Léonard de Vinci, Levallois-Perret	<b>VERSAILLES</b> : Le jeudi 25 juin - 14h/17h (oral + écrit) Lycée La Bruyère, Versailles Retrait des copies dans les 4 centres + lycée international de St Germain (pour candidats en OIB et spécialité arts plastiques par M. C. BIHOUIS)	
Réunions d'harmonisation académiques  Convoquer tous les évaluateurs + coordonnateurs Selon leur académie d'origine	<b>VERSAILLES</b> : Le mardi 26 mai – 9h30/17h <b>Attention, nouveau lieu</b> : Lycée Léonard de Vinci, Levallois-Perret	<b>VERSAILLES</b> : Le jeudi 2 juillet – 8h30/12h Lycée La Bruyère, Versailles	
Saisie des notes	<b>Pour les épreuves facultatives</b> : les professeurs remettent les bordereaux de notations, à l'issue des réunions d'harmonisation, à leur centre d'affectation. <b>Date limite de saisie : vendredi 12 juin</b> <b>Pour les épreuves obligatoires</b> (écrites et orales), les notes définitives doivent être saisies <b>le 2 juillet à 12h au plus tard</b> . Les saisies peuvent se faire au fur et à mesure des épreuves, sans verrouillage, avant la saisie définitive des notes modifiées après harmonisation.		
Délibérations 1 <sup>er</sup> groupe	Le lundi 6 juillet dans les centres de délibération		